



Matthieu de Montchalin
Syndicat de la librairie française
Hôtel de Massa
38, rue du Fbg-St-Jacques
75014 Paris

Paris, le 18 novembre 2011

Monsieur le Président,

Lors des rencontres nationales de la librairie, l'année 2011 commençait par une prise de position très nette du ministre de la Culture et de la Communication en faveur de la librairie indépendante dont la baisse sévère des marges commerciales met en danger toute la chaîne du livre.

Finira-t-elle sur une mesure fragilisant gravement son avenir ?

La décision du 7 novembre 2011 d'augmenter la TVA du livre à 7 % va à l'encontre de la politique publique de soutien à la librairie indépendante menée depuis la loi du prix unique du livre de 1981.

Elle nie le récent constat de la nécessité de mesures fortes à destination des libraires par les pouvoirs publics et empêcherait les dispositions prises par des éditeurs soucieux de sauver le réseau des libraires, garant de leur propre avenir et de celui de la création.

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture et ses membres ont exprimé leur vive inquiétude face à une décision qui semble oublier la réalité économique et sociale d'une filière et les enjeux actuels de la lecture publique ; loin de participer à l'effort de réduction des déficits, le livre, ciblé par cette mesure au même titre que des secteurs autrement bénéficiaires, se trouverait encore fragilisé au moment où il doit relever des défis essentiels à l'ensemble de la filière.

Nous soutenons et continuerons donc à soutenir toute action du Syndicat de la librairie française visant à faire entendre les risques d'une telle mesure et nous mettrons l'ensemble de notre réseau de professionnels au service d'une démarche interprofessionnelle défendant la haute spécificité du livre.

Nous restons à votre disposition et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Patrick Volpilhac
Directeur général d'Écla Aquitaine
Président de la Fill